

TOUSSAINT

"SAINTS ET SAINTES DE DIEU..."

... priez pour nous!" Pas seulement vous dont le nom figure dans une litanie ou un calendrier. Mais la foule anonyme de la Toussaint: "Je vis une foule immense que personne ne pourrait dénombrer, de toutes nations, races, peuples et langues" (Ap. 7, 9).

Cette foule n'est pas une cohue. C'est une assemblée qui célèbre jour et nuit la liturgie, "debout devant le Trône et devant l'Agneau" (Ap 7, 10). Enfin, chacun peut lire à l'endroit sa propre histoire, cette histoire dont sur terre il n'avoit eu que l'envers, des fils bizarrement entrecroisés telle une tapisserie du côté où on la tisse. Maintenant que le visage de Dieu est tout découvert, maintenant que le plan de Dieu est tout déchiffré, chacun s'exprime en louange parfaite; selon l'expression de saint Augustin: "Au ciel, on dira Alleluia, parce qu'on dira Amen!"

Mais ce rassemblement céleste n'est pas achevé, il ne se tient pas "à guichets fermés". En le célébrant, à la Toussaint, nous travaillons à l'agrandir. La grande échelle — l'échelle de Jacob — que l'Eglise pose ce jour-là entre ciel et terre nous incite à la gravir pour rejoindre ceux "qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi" (Prière eucharistique 1). Bien plus, les chrétiens de là-haut et ceux d'ici-bas constituent tous ensemble une grande assemblée. Car, toute l'Eglise est déjà glorieuse, l'Eglise "militante" aussi bien que l'Eglise « triomphante ». Nous ne pouvons oublier que nous n'appartenons plus au monde de la mort. Notre Eglise est, dès le matin de Pâques, invulnérable, invincible.

La Toussaint célèbre l'efficacité de la Rédemption, la reconnaissance de son admirable réussite. Lorsque Pie XII proclama le dogme de l'Assomption un jour de Toussaint, certains s'étonnèrent: pourquoi pas le 15 août? Le pape voulut marquer par là l'interdépendance de tous les saints, montrer aussi que l'honneur pour Marie comme pour les autres venait de Dieu et allait à Dieu, souligner enfin que chacun de nous était appelé à la même gloire.

Voilà pourquoi la Toussaint nous montre que le ciel en est plein... et qu'il y a encore de la place pour nous!

ROGER ETCHEGARAY

J'avance comme un âne... (p. 161)

=====
 ETAT PAROISSIAL
 =====

BAPTEMES:

Le 20 octobre: Nicolas et Yoann LANNUZEL, enfants de Pierre et de Patricia BODENES, 43 Route de St-Mathieu.

MARIAGES:

Le 5 octobre: Marc LOTRIAN et Chantal MOURRAIN, de Kerouanen.

Le 27 octobre: Roger COATANEA, Loc-Maria-Plouzané et Florence KEREBEL, Trémeur.

DECES:

Le 10 octobre: Julie GRALL, 2 jours, St-Acuen.

Le 20 octobre: Yves LE PAGE, 50 ans, Brest.

DECES A L'EXTERIEUR:

Le 3 octobre, à la Maison Notre-Dame de PLESTIN, Soeur MARGUERITE, née Gabrielle PELLEAU, 83 ans.

Le 18 octobre, à l'Hôpital des Armées, à BREST, Madame Maurice LE GRIGUER, née Renée CEVAER, 62 ans, Rue de Bertheaume.



IN MEMORIAM.

SOEUR MARGUERITE PELLEAU.

Le 3 octobre, Mr le Recteur accompagnait une délégation de Plougonvelin à PLESTIN-LES-GREVES, à l'occasion des obsèques de Soeur MARGUERITE, qui jusqu'à l'an dernier faisait partie de la Communauté de TY-KOZ. Retirée à PLESTIN, pour raison de santé (elle avait eu plusieurs crises cardiaques), elle a succombé à une embolie... Elle n'a pas été surprise, elle était prête depuis plusieurs mois; elle attendait cette rencontre avec Dieu.

"Qui était Soeur MARGUERITE? Voici ce que Soeur JEANNE, l'une de ses compagnes à la Communauté de Plougouvelin, a bien voulu nous communiquer: "Soeur MARGUERITE a passé toute sa jeunesse, et la plus grande partie de sa vie, à VENDIN-LES-VIEIL, dans le Pas-de-Calais, parmi les mineurs, où les Supérieures Majeures l'avaient envoyée auprès des malades et des pauvres, qu'elle a soignés avec beaucoup de dévouement, de compétence et d'affection pendant 52 ans. C'était là sa famille, comme elle le répétait souvent. D'après Mr le Curé de VENDIN, pour les mineurs, soeur Marguerite c'était la paroisse... Les mineurs savaient le reconnaître, puisqu'en 1977, ils n'ont pas hésité à faire un voyage pour lui rendre visite à Plougouvelin, où elle était depuis le mois d'août 1977. Il y avait un car d'une cinquantaine de personnes, jeunes et moins jeunes, hommes, femmes et enfants, beaucoup d'anciens malades, tous heureux de saluer encore une fois Soeur MARGUERITE, qui se fit un plaisir de leur faire visiter Plougouvelin bien sûr, puis le Finistère, un petit coin de la Bretagne.

Soeur MARGUERITE avait dû quitter ses mineurs pour raison de santé, et aussi à cause de la fermeture de la communauté de religieuses... par manque de recrutement. Elle avait alors témoigné le désir de se rapprocher de sa famille de COAT-MEAL et de PLOUGUIN, et retrouver ainsi son cher Finistère. Elle arriva donc à PLOUGONVELIN.

Ses amis de VENDIN auraient désiré l'accompagner à sa dernière demeure, mais retenus par leur travail, ils n'ont pu se déplacer. Mr le Curé de VENDIN, et une Religieuse, ancienne compagne, les représentaient".

Nous n'oublierons pas Soeur MARGUERITE dans nos prières.

Nous remercions Soeur JEANNE pour tous ces renseignements, et nous lui souhaitons, ainsi qu'à Soeur AGNES, une heureuse retraite à PLESTIN.

=====

PLUGONVELIN
ET SON PASSE

=====

(SUITE et FIN sur les BLASONS)

Les familles portant blason à PLOUGONVELIN résidaient sur 27 domaines aux noms familiers: BERBOUGUIS, COSQUER, GORREQUEAR, LUZUREUK, KERARCHLEUZ, KERVASDOUE, KERANSTREAT, KERVINY, KERVEZENNOC, KERAMBOSQUER, KERIVIN, KEROUANEN, KERTELCUN, KERVILZIC, KELEDERN, KERBRAT, KERVENOC, KERAUTRET, KERYUNAN, PREDIC, POULIOT, POULHERBET, SAINT AOUEN, TOUL AL LUDU, TROVERN, TY BAOL, TRILOUMORVAN. (Les traits soulignent les manoirs identifiés à l'aide d'anciens documents. Les autres domaines étant qualifiés de "lieux" nobles).

Les blasons exposés à Saint Mathieu sont ceux des familles installées à Plougouvelin durant deux et trois siècles. D'autres gentilshommes séjournèrent dans la paroisse mais peu de temps, à la suite d'un mariage par exemple: PENFEUNTENYO à KERVASDOUE, KEROUARIZ et HEUSSAF à KERVINY, MOELIEN à KERVEZENNOC, KERMEHO au PREDIC ... et bien d'autres ...

Nous avons vu précédemment que le titre de noblesse obligeait, entre autres sujétions, à payer l'impôt du sang. C'est en raison de cette obligation que vont naître les blasons, car au cours des engagements guerriers il est indispensable de savoir avec qui et contre qui l'on se bat, surtout dans les corps à corps de cette époque. Aujourd'hui la distinction entre combattants se fait par la différence des uniformes. Autrefois le blason, porté habituellement sur une tunique dite cotte d'armes facilitait cette distinction.

Pour composer un blason il faut respecter les règles de la science héraldique: utilisation des huit couleurs émaux prévues et dessins aux détails précis. Par exemple la représentation du lion peut être: armé, c'est-à-dire avec des ongles aux pattes; rampassé, avec une langue; armé et rampassé: avec ongles et langue; ou sans attributs (attention à ne pas confondre) sans ongles ni langue et dit "morné".

Les gentilshommes accompagnaient leur blason d'une devise qui, en fait servait de cri de guerre. Clamé par les guerriers au commencement du combat ou au fort

de la mêlée, ce cri servait à les exciter à fondre sur l'ennemi, à se reconnaître dans le combat ou à se rallier sous la même bannière.

Revenons à PLOUGONVELIN pour faire état des deux seules devises retrouvées: "DLEET EO AR GUIR D'AN DEAugUER" "LE DROIT EST DU AU D'IMENT" DES LE DEAugER de KERAUTRET, et "NE ZEUZ PESQ HEB HE ZREAN" (il n'est poisson sans arêtes) des LE DRENEC de KEREDERN et TROVERN.

Rappelons également les vestiges de blasons que l'on peut voir aujourd'hui:

* celui incrusté dans le mur Sud de la chapelle Saint-Jean: mis à l'envers par vengeance contre leurs porteurs (familles Barbier du Chatel), ou par ignorance de la règle héraldique des réparateurs de l'édifice?

* celui figurant sur une cheminée du "Restaurant de la Pointe Saint-Mathieu". On ignore encore le nom du titulaire qui ne semble pas être FONTENAY: le blason de cette famille "est accompagné de deux dauphins" et non de "deux lézards".

* ceux des MICHEL et de leurs alliés ornant les murs du manoir de KERVINY.

* celui du linteau de la porte d'entrée chez Mr et Mme QUEFFELEC au LANNOU.

* celui déposé dans l'abbaye, véritable monument apposé autrefois sur la tour par un KERLECH, abbé de Saint Mathieu.

* celui d'un autre abbé: DODIEU que l'on devine au sommet d'un des pignons Sud.

* celui au dessin mystérieux sans rapport avec la règle héraldique, fixé sur l'autel de la chapelle Notre Dame de Grâce. Une étude faite en 1925 sur des vestiges de ce genre donne à penser qu'il s'agit d'un blason "roturier" et non "noble". mais très ancien. Gravés sur les pierres tombales dans les églises (il n'y a pas encore de cimetières à l'extérieur) ces dessins

permettaient aux familles illettrées de reconnaître leurs tombes. Et puis ces dessins, reproduits sculptés seront aussi fixés sur les maisons d'habitation de ces familles.

* enfin celui inclus dans l'exposition provenant de la porte monumentale de l'Abbaye et soutenu par le trépied en fer forgé, oeuvre de Mr BLEUNVEN, de Toul-ibik.

"Inventorié" comme étant du XIV^{ème}-XV^{ème} siècles, l'écu de BRETAGNE est encadré par deux lions dressés et enchaînés, timbré de la couronne fleuronée et d'un heaume dont le cimier a été détruit. Sa particularité consiste en "la couronne fleuronée" qui s'oppose au "cercle de tête". Une telle couronne, nettement fleuronée caractérise une souveraineté royale; elle est portée par exemple par les rois d'Angleterre et de France. C'est souligner son caractère insolite de sa présence et de son usage en Bretagne dont il faut rechercher les origines. Il semble que Charles DE BLOIS (XIV^{ème} siècle) se déclarant le descendant des anciens rois de Bretagne, de Saint SALOMON et saint JUDICAEI, s'attribua la couronne fleuronée qu'ils ne portaient pas. Il fonda ainsi le signe du pouvoir royal breton que LOUIS XI roi de France estimera nuisible à ses intérêts".

Le blason de la Bretagne est composé d'hermines. Peut-on affirmer que leur utilisation résulte du fait suivant rapporté par un texte de 1514:

"Les Gaulles étaient alors en obéissance des Romains sauf le royaume d'Armorique dont HOEL était roi.

FLOLLO un tribun romain païen en était le gouverneur. Le roi ARTHUR étant en Grant Bretagne passa la mer pour conquérir les Gaulles et en chasser les païens. Il vint assiéger PARIS et y tint le siège par le temps d'un mois. FLOLLO voyant que les siens défailaient. fit offrir à ARTHUR un combat entre ARTHUR et lui: celui des deux qui aurait la victoire serait souverain des Gaulles. ARTHUR consentit à ce combat et ils se rencontrèrent convenablement armés dans un lieu à présent

appelé l'île NOTRE DAME dedans PARIS. Leur premier combat fut à la lance dont ils firent moult belles armes et depuis combattirent à la hache. FLOLLO atteignit si durement ARTHUR au front qu'il tomba sur ses genoux, et du coup fut moult étonné car le sang lui aveuglait les yeux. La VIERGE MARIE apparut alors près de ARTHUR et de l'envers de son manteau fourré d'hermines couvrit son écu et envers dehors. FLOLLO fut moult effrayé de cette vision et il perdit la vue. ARTHUR, qui n'avait pas vu la vision, se releva et de son épée nommée CALIBURNE fendit la tête de FLOLLO qui rendit l'esprit sur le champ. Lorsqu'il fut averti de la vision ARTHUR prit les hermines pour ses armes et pour cette cause les rois et princes de Bretagne ont depuis porté les hermines en leurs armes".

Pour conclure cette information sur les blasons, rappelons l'actuel présenté à plusieurs occasions dans le "KANNADIG" et le "BULLETIN MUNICIPAL". C'est une belle oeuvre moderne artistique et respectueuse de la tradition héraldique.

Jacques RONGIER.

- Dans le précédent "Kannadig" sur le même sujet il faut rectifier: BOHIC au lieu de BOHIN (Kervilzie), et POULPRY au lieu de POMPRY (Kerviny).

oo

S La traditionnelle "SOIREE-LOTO" organisée
O par l'Association "LES AMIS DE St MATHIEU"
I se déroulera le

SAMEDI 1 er DECEMBRE

à 21 hrs

dans la SALLE COMMUNALE

- Les préparatifs sont déjà bien avancés, aussi g nds et petits "lotoïstes" peuvent déjà réserver cette date et rassembler leur matériel: boutons, pions... Ce sera certainement cette année encore une très bonne scirée.

oo

f2

LES EVEQUES A LOURDES.- L'ASSEMBLEE PLENIERE des Evêques de France a eu lieu du 24 au 29 octobre. Elle était surtout consacrée à l'étude de deux dossiers: la seconde édition du recueil catéchétique "PIERRES VIVANTES", et certains articles du nouveau Code de Droit Canon.

Mgr VILNET, évêque de LILLE, a été réélu PRESIDENT de la CONFERENCE EPISCOPALE FRANCAISE.

Mgr VILNET passe chaque année quelques jours de vacances à Plougonvelin, aussi nous nous réjouissons de cette élection. Mais nous savons que sa tâche est lourde: nous l'assurons de nos prières.

NOMINATIONS DANS LE CLERGE.-*Chargé de la paroisse de SAINT-SERVAIS, M. Jean-Louis LE VERN, précédemment chargé de LAZ.

*M. Jacques MALLEJAC responsable du secteur de SAINT-RENAN est aussi chargé de la paroisse de LANRIVOARE (ce qui veut dire qu'il n'y a plus de "prêtre résident" à Lanrivoaré!). L'ancien recteur M. SPARFEL venait d'être nommé à Tréglonou. Hélas, il n'y aura passé que six semaines... victime d'une crise cardiaque. QU'IL REPOSE DANS LA PAIX! (Il n'est pas non plus remplacé à Tréglonou!).

*M. Goulven LAURENT (de Ploumoguier), professeur à l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers, y a été nommé Directeur de l'Institut de Lettres et d'Histoire.

PROMENADE DES ANCIENS.- Elle a eu lieu le mercredi 26 septembre, et c'est un groupe de 75 personnes qui s'est rendu à SAINTE-MARIE du MENEZ-HOM, DOUARNENEZ, LOCRONAN et SAINTE-ANNE la PALUD. Tous, aux pieds de Ste Anne ont prié et chanté pendant quelques instants.

Cette promenade s'est déroulée dans une cordiale amitié; nous en garderons un excellent souvenir.

R.P.

REPAS DES ANCIENS.- Le dimanche 21 octobre, les " PLUS de 70 ans" (une bonne centaine de personnes) se sont retrouvés au "BANQUET DES AN-

